

CORREZE AUTO HISTORIQUE

REGLEMENT DE LA 3^{ème} RONDE DES PUYs AUTO

Cette Ronde est réservée à des voitures historiques et se déroulera de à Ayen à Ayen en passant à St Pantaléon de Larche, les 8 et 9 Octobre 2011. Elle est inscrite au Challenge Gold 2011.

VOITURES ADMISSIBLES :

1^{ère} catégorie : les voitures dont la date de première mise en circulation se situe avant fin 1986.

2^{ème} catégorie : les youngtimers, les répliques, les véhicules d'exception jusqu'à aujourd'hui. Prière de joindre une photo du véhicule avec le bulletin d'engagement pour la 2^{ème} Catégorie.

Ces véhicules devront être conformes à la législation routière, la carte grise et l'assurance du véhicule, un gilet et un triangle de signalisation vous seront demandés au départ (présence d'un extincteur dans la voiture conseillé).

Le nombre total d'engagés est limité à 40 voitures. L'enregistrement des engagements se fera selon l'ordre d'arrivée. Priorité sera donnée aux voitures historiques. L'organisateur se réserve le droit de refuser n'importe quelle voiture sans avoir à s'en justifier. Pour des raisons d'organisation aucun engagement ne sera reçu après le 23 septembre 2011.

EQUIPAGES ADMISSIBLES :

Tout équipage doit être composé d'un conducteur détenteur d'un permis de conduire valide et d'un coéquipier.

CLASSEMENTS :

Un classement sera établi pour chaque catégorie. Sera déclaré vainqueur de la Ronde le premier de la 1^{ère} catégorie. En cas d'ex æquo, l'équipage ayant la voiture la plus ancienne (date portée sur la carte grise) l'emportera.

PROGRAMME :

Le 20/06/11 **Ouverture des inscriptions**

Le 23/09/11 **Clôture définitive des inscriptions**

Le 08/10/11 Place de l'église à AYEN de 9h00 à 12h30 : accueil des équipages, vérifications techniques et administratives, étalonnage.

13H30 BRIEFING GENERAL

14H00 Départ étape 1 (environ 160km, incluant une zone de régularité)

18H30 Arrivée étape 1

Repas

20h30 Briefing

21h00 Départ étape 2 en nocturne (environ 50 km, incluant une zone de régularité)

22h30 Arrivée étape 2 à AYEN

Le 09/10/11 à 7h30 : Départ du village de vacances d'AYEN en convoi sur 7km, suivi du petit déjeuner briefing à PERPEZAC le Blanc
8h00 Départ étape 3 (environ 155km, incluant une zone de régularité)
12h00 Arrivée finale à AYEN
13h00 Repas suivi de la remise des prix dans la salle du village de vacances d'AYEN

ORDRE DES DEPARTS :

Les départs se feront de minute en minute et dans l'ordre croissant des numéros attribués par l'organisateur.

ABANDON/REPRISE DE LA RONDE :

Si un équipage interrompt la ronde le samedi pour quelque cause que ce soit, il pourra néanmoins être admis au départ le dimanche matin, mais il ne sera pas classé au classement général. De plus, il a l'obligation de prévenir l'organisation par tous les moyens dont il dispose.

CARTOGRAPHIE / NAVIGATION :

Les étapes de navigation seront données sous forme de road book, cartes muettes et calque à reporter sur carte IGN au 1/100 000, fournie par l'organisateur.

PUBLICITE ET DROIT A L'IMAGE :

La publicité est libre mais le concurrent ne pourra éventuellement pas s'opposer à une publicité de l'organisateur. Du fait de leur participation, les concurrents acceptent sans réserve l'exploitation par les organisateurs de toutes reproductions, diffusions, ou photographies de leur véhicule prises au cours de la manifestation, à la condition que celles-ci se cantonnent à des fins promotionnelles et ne nuisent en aucune façon à leur image personnelle.

CODE DE LA ROUTE :

Tout au long de la Ronde, nous vous rappelons l'obligation qui vous est faite du strict respect du code de la route.

ROUES ET PNEUMATIQUES :

Seuls les pneumatiques conformes à un usage routier sont admis.

REMISE DES PRIX :

La remise des prix aura lieu vers 15h durant le repas pris en commun.
Les trois premiers équipages « 1^{ère} Catégorie » seront primés ainsi que le premier équipage « 2^{ème} Catégorie », le premier équipage féminin et l'équipage venant du plus loin. Un prix sera également décerné au premier « Club » étant représenté par au moins trois voitures au départ (seul les trois premiers classés compteront).
Cadeau souvenir à tous les participants.

DROITS D'ENGAGEMENT :

Le montant des droits d'engagement est fixé à **160 Euros** pour un équipage de 2 personnes. Pour les membres de Corrèze Auto Historique, l'A.S.A. Mauve, les Anciennes Sportives le montant des droits d'engagement est fixé à **150 Euros**.

Le chèque à l'ordre de Corrèze Auto Historique doit être obligatoirement joint à la demande d'engagement pour que celle-ci soit prise en compte. Les chèques seront encaissés le 3 Octobre 2011.

Cela comprend :

- Le repas du Samedi soir pour 2 personnes
- Le petit déjeuner du dimanche matin pour 2 personnes
- Le repas de dimanche midi pour 2 personnes
- Les 2 plaques de la Ronde
- Un jeu de numéro pour les portières
- Les carnets de contrôles
- Les documents du tracé secret
- La carte routière
- Le cadeau souvenir

FORFAIT :

En cas de forfait après le 23 Septembre 2011, une somme de 50 euros restera acquise à Corrèze Auto Historique pour dédommagement des frais engagés. Aucune somme ne sera remboursée après le 3 Octobre 2011.

RESTAURATION LE SAMEDI MIDI :

Possibilité de réserver une table chez l'un des restaurateurs du village d'Ayen :

- Restaurant Le Relais d'Ayen 05.55.84.17.50
- Restaurant La Boissière 05.55.25.15.69

HEBERGEMENT :

Pour la nuit du Samedi au Dimanche vous avez la possibilité de réserver un logement au Village de Vacances d'Ayen, dans des bungalows 4/6 personnes (possibilité de vous regrouper dans un même bungalow), tarif préférentiel 30€ la nuit pour 2 personnes en amenant vos draps.

Infos et réservation : DANEDE Jean-François au coordonnées ci-dessous.

CONTACT

Pour tous renseignements complémentaires :

DANEDE JEAN FRANCOIS 06.28.06.29.46 ou 05.55.84.41.08 AP 20H
rondedespuysauto@free.fr

GAUVIN DAVID 06.49.15.40.21 ou 05.55.09.26.48 AP 20H
david.gauvin87@orange.fr

<http://larondedespuysauto.free.fr/>

3ème RONDE DES PUYs AUTOS 8 ET 9 OCTOBRE 2011

DEMANDE D'ENGAGEMENT à retourner avant le **23 Septembre 2011**
à GAUVIN David - 6,route des Colombiers - 87 590 SAINT JUST LE MARTEL
chèque à l'ordre de CORREZE AUTO HISTORIQUE

	CONDUCTEUR	COEQUIPIER	VOITURE	
NOM PRENOM			MARQUE	
ADRESSE			Modèle et type	
Adresse mail			Date de 1ère mise en circulation	
N° Téléphone			Immatriculation	
N° Permis de conduire Délivré le, à			- Compagnie d'assurance - N° de contrat - Date de validité	
Club				
<p><u>DECHARGE DE RESPONSABILITE</u> J'accepte sans réserve les termes du règlement de la 3ème Ronde des Puy's Auto. J'ai bien noté qu'il m'appartient de souscrire toute assurance individuelle complémentaire que je jugerais utile concernant ma personne et mes biens. Cette Ronde n'ayant aucun aspect sportif, je décharge Corrèze Auto Historique, ses représentants et personnels de toute responsabilité pour tous dommages corporels, matériels ou autres pouvant survenir à ma personne et/ou à mes biens.</p> <p align="center">DATE et SIGNATURE précédée de la mention « lu et approuvé »</p>			DROIT D'ENGAGEMENT	160 € ou 150 €
			Repas supplémentaires Samedi Soir x 15 €	
			Repas supplémentaires Dimanche Midi x 20 €	
			MONTANT TOTAL	

RAPPEL: Le véhicule doit impérativement répondre aux exigences du code de la route